

Bonjour,

J'habite au [REDACTED] et j'ai appris il y a quelques semaines la création d'un lotissement intitulé « LE PRESOIR ».

Je ne vous cacherais pas mon inquiétude quant à ce projet de plus de 120 maisons dont certaines tout près de chez moi.

Outre le fait que ce lotissement va faire disparaître des pans entiers de terres agricoles, je doute que la tranquillité de notre quartier soit préservée.

Nous avons choisi mon défunt mari et moi il y a près de 50 ans, cet endroit pour son calme et sa proximité de la nature.

Je doute fort que plus de 120 maisons et ses habitants me permettent à 85 ans de conserver cette même qualité de vie.

A ce sujet, j'ai plus précisément quelques questions à vous poser :

- Notre chemin de la ROUSTICA possède des haies vives sur la partie droite en montant ; Que deviendront-elles dans votre projet ?
- Le chemin de la ROUSTICA est en contrebas du terrain où se trouveront les futures maisons ; Celles-ci auront-elles des étages et par conséquent des vues sur ma propriété ?
- A quelles distances du chemin de la ROUSTICA se trouveront les maisons des lots 19 & 17 ?
- Pouvez-vous nous assurer qu'il ne sera pas possible d'accéder au lotissement en voiture par le chemin de la Roustica ?
- Pourquoi prévoir des « Continuités piétonnes » donnant sur le chemin de la ROUSTICA ? Surtout quand l'on sait que ces passages peuvent être potentiellement empruntés par des vélos, trottinettes électriques et autres deux-roues à moteur.
- Si vous maintenez malgré tout ces « Continuités piétonnes » chemin de la ROUSTICA, pouvez-vous nous assurer que celle apparaissant sur votre plan ne débouchera pas devant l'entrée de ma propriété ?

Par ailleurs, nous avons eu connaissance de la création d'un collectif contre ce projet, nous allons nous rapprocher de ses responsables rapidement.

Sincères salutations.

[REDACTED]

[REDACTED]